

Bruxelles, le 14 février 2017

Nos réf. : XB/NR/TV/BB
Contact : Boris Bolaers
boris.bolaers@pfbw.be
02/506.38.45

CMR.PRES.22FEB171414
12

Monsieur le Président,

A la suite du terrible attentat qui a frappé le Centre islamique de Québec le 29 janvier dernier, les membres de notre Assemblée, réunis lors de la séance plénière du 8 février, ont observé une minute de silence en mémoire des victimes et en sympathie avec leurs familles.

Celle-ci faisait suite à un hommage solennel que nous joignons au présent courrier.

Nul doute que cette épreuve, dont notre pays n'a malheureusement pas été exempt, renforcera les liens d'amitié qui unissent nos deux peuples et leurs représentants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Xavier Baeselen
Le Secrétaire général



Philippe Courard
Le Président

M. Jacques Chagnon
Président
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4
Canada



ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT PHILIPPE COURARD EN
SÉANCE PLÉNIÈRE LE 8 FÉVRIER 2017 EN SYMPATHIE AVEC LES FAMILLES
DES VICTIMES DE L'ATTENTAT DE QUÉBEC DU 29 JANVIER 2017

Au moment de l'attentat perpétré au Centre islamique de Québec, une délégation de notre Fédération Wallonie-Bruxelles représentait la Fédération Wallonie-Bruxelles au Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

À l'instar de toute la sympathie qui nous a été exprimée par l'Assemblée nationale du Québec lors des événements du 22 mars 2016, nous avons, suite à cet odieux attentat, transmis par courrier à M. Chagnon et à l'ensemble de l'Assemblée Nationale du Québec, toutes nos condoléances ainsi que notre soutien indéfectible au combat pour la démocratie et pour la paix.



Xavier Baeselen
Le Secrétaire général



Philippe Courard
Le Président